ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE	
Nom de l'élève :	
Si vous êtes responsable légal et avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.  Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.  De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.  Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.	
J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations cidessous	
Vous-même       :         Nom de famille* (1) :	
(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France  De n'accepte pas l'étude automatique et je me réserve le droit de déposer une demande de	
bourse à chaque rentrée scolaire	
Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.	
Date :// Signature	